

Formulaire d'inscription

Déchetterie D'YCHOUX

Dans le cadre de son programme de modernisation et de remise aux normes de son réseau de déchetteries, le SIVOM a entrepris la construction d'une nouvelle déchetterie à Ychoux avec l'Etat et de l'ADEME et de la Préfecture des Landes.
Plus moderne et plus sûre, elle vous accueille à partir du 4 janvier 2021.



**Nouvelle
adresse**

Z.A. Achernar
40160 YCHOUX



**Nouveaux
horaires**

Lun-Mer-Jeu-Ven-Sa
9h-12h / 14h-18h

Fermeture le mardi,
le dimanche et
les jours fériés

ATTENTION! NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la nouvelle déchetterie se fait par lecture de la plaque d'immatriculation de votre véhicule (maximum 2 par foyer).

Pour accéder à la déchetterie vous devez **OBLIGATOIREMENT** être enregistré.

L'accès aux déchetteries du SIVOM est libre pour tous les habitants du pays de Born.

Il est toutefois interdit aux artisans et aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Les véhicules de location sont acceptés sur présentation de la redevance d'ordures ménagères, du contrat de location et d'une pièce d'identité.

COMMENT S'ENREGISTRER ?

Par courrier ou par mail :

1. Compléter le formulaire (au dos de ce document)
2. Joindre la photocopie de la carte grise de votre/vos véhicules.
3. Retourner le formulaire et les pièces justificatives au SIVOM du Born

Par courrier : 115 route de Piche - 40200 Pontenx les Forges.

Ou par mail : contact@sivom-du-born.fr

En ligne : www.sivom-du-born.fr / Rubrique «en 1 clic»



SIVOM
DU BORN
Syndicat Intercommunal de
Valorisation des Ordures Ménagères